Fiche technique
26.09.2026

Venturex®

Fongicide liquide avec deux matières actives contre la tavelure des arbres fruitiers à pépins.

Description du produit en bref
Fongicide liquide avec deux matières actives contre la tavelure des arbres fruitiers à pépins.

Matières actives
250 g/l Dithianon
250 g/l Pyriméthanil

Formulation
Suspension concentrée (SC)

Trademark
Stähler Suisse SA

Numéro d'homologation
W-7213-2

Utilisation Arboriculture
Fruits à pépins
Dosage: 1.2 l/ha (0.075%) contre la tavelure des arbres fruitiers à pépins. Application dès le débourrement jusqu'à la fin de la floraison. Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m³ par ha. Au maximum 3 applications par parcelle et an. Il est conseillé d'utiliser Venturex autour de la floraison pour profiter des effets secondaires contre la moniliose et la pourriture de l'oeil. Pour lutter simultanément contre l'oïdium, Venturex peut être mélangé avec du Soufralo et du Cyflamid.

Production sous label et PI
Il faut tenir compte des lignes directrices PI (PER) et des indications des productions sous LABEL. PI (PER):

Indications de risques particuliers et conseils de prudence
Pour une utilisation conforme des produits, seules les indications du mode d'emploi sur/ou joint à l'emballage font foi.

Stockage
Stocker le produit à l'abri du gel, au frais et au sec. Bien refermer les emballages entamés. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart des aliments et des fourrages.

Restes et emballages vides
Ne pas réutiliser les emballages vides et les remettre non nettoyés au service de ramassage des ordures. Déposer les résidus dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente de ces produits.

Indications pour l'acheteur
Nous garantissons que la composition du produit dans son emballage d'origine fermé, correspond aux indications mentionnées sur les étiquettes. Nous déclinons toute responsabilité pour des conséquences directes ou indirectes liées à un entreposage ou à une application non conforme aux recommandations légales, à une mauvaise qualité d'application ou au non-respect des bonnes pratiques agronomiques. De nombreux facteurs, spécialement les particularités régionales, comme par exemple la structure du sol, les variétés et les conditions climatiques peuvent avoir une incidence négative sur l'efficacité souhaitée du produit, voire même aboutir à des dégâts sur les plantes cultivées traitées. Pour des préjudices de cet ordre, nous déclinons toute responsabilité.

Phrases H

H315 Provoque une irritation cutanée. **H302** Nocif en cas d'ingestion. **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **H331** Toxique par inhalation. **H319** Provoque une sévère irritation des yeux. **H317** Peut provoquer une allergie cutanée.

Phrases EUH

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Phrases P

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.



GHS06



GHS09

En cas d'urgence, intoxications

Numéro d'urgence 24h Tox Info Suisse: 145 (depuis l'étranger: +41 44 251 51 51).

Emballage

10 04 47 Carton à 4 x 5 l
10 04 47 Emballage simple à 5 l

Contact

Stähler Suisse SA
Henzmannstrasse 17 A
4800 Zofingen
Tél: 062 746 80 00
info@staehler.ch
http://www.staehler.ch